

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE
DE LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION (CLI)
AUPRÈS DU CENTRE NUCLEAIRE DE PRODUCTION D'ELECTRICITE
(CNPE) DE CATTENOM**

**DU 7 NOVEMBRE 2024
DEPARTEMENT DE LA MOSELLE**



Etaients présents :

- Mme Rachel ZIROVNIK, Vice-Présidente de la CLI, Vice-Présidente du Département, Conseillère Départementale du canton de Yutz,
- Mme Maryse GROSSE, Adjointe au Maire de Boust, représentant la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,
- M. Bernard ZENNER, Maire de Cattenom,
- M. Gabriel DECET, représentant de la Fédération de la Moselle pour la pêche et la protection du milieu aquatique,
- M. Pierre SPACHER, représentant de la Confédération du Logement et du Cadre de vie (CLCV),
- Mme Sandrine ALINI, représentant de l'Unité Départementale Moselle CFDT,
- M. Stéphane VOGEL, représentant de l'Unité Départementale Moselle FO,
- M. Daniel TROUILLOT, Membre du Comité Départemental de l'union départementale CFE-CGC,
- M. le Commandant RINALDI, Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Moselle,
- Mme Marianne RUMMEL, Association Bund Trier,
- M. Thomas JACKL, Directeur de l'Administration du Landkreis Merzig-Wadern,
- Dr. Laura STIEF, représentant le Dr. Björn FINKLER, Ministère de l'environnement et de la protection des consommateurs du Land de Sarre,
- Mme Myriam HEIRENDT, représentant M. Guy BLEY, du Haut-Commissariat à la Protection Nationale (HCPN) du Grand-Duché de Luxembourg,
- M. Philippe ROGRON, Directeur des Sécurités, Préfecture de la Moselle,
- M. Ludovic NORMAND, Chargé des risques nucléaires et technologiques, (Service interministériel de défense et de protection civile) SIDPC Préfecture de la Moselle,
- Mme Camille PERIER, Cheffe de la division de Strasbourg de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN),
- M. Jérôme LE SAINT, Directeur du Centre Nucléaire de Production d'Electricité (CNPE) de Cattenom,
- Mme Coralie DUPONT, Cheffe de mission communication du CNPE de Cattenom,
- Mme Anne-Marie KEYSER, représentant Mme Lamia HIMER, Déléguée territoriale pour la Moselle de l'ARS Grand Est,
- M. Roger SPAUTZ, Greenpeace Luxembourg,

Assistait également :

- Mme Marjolaine BIAGI, Journaliste Tema,
- Mme Anne-Laure MACLOT, Secrétaire de la CLI de Cattenom,

Etaients excusés :

- M. Patrick WEITEN, Président de la CLI, Président du Département, canton de Yutz,
- M. Jean-Marie MIZZON, Sénateur de la Moselle,
- Mme Isabelle RAUCH, Députée de la circonscription de Thionville-Est,

- Mme Catherine BAILLOT, Conseillère Régionale Grand Est,
- M. Rémy DICK, Conseiller Départemental du canton de Fameck,
- Mme Brigitte SCHNEIDER, Vice-Présidente du Conseil Départemental de la Moselle, Conseillère Départementale du canton de Thionville,
- Mme Valérie ROMILLY, Vice-Présidente du Conseil Départemental de la Moselle, Conseillère Départementale du canton du Sillon Mosellan,
- M. Patrick GRELOT, Conseiller Départemental du canton du Pays Messin,
- Mme Nathalie AMBROSIN-CHINI, Conseillère Départementale du canton d'Hayange,
- M. Lionel FOURNIER, Conseiller Départemental du canton de Rombas,
- M. Pierre TACCONI, Conseiller Départemental du canton de Metzervisse,
- M. Mathieu WEIS, Conseiller Départemental du canton d'Algrange,
- Mme Estelle BOHR, Conseillère Départementale du canton de Bouzonville,
- M. Michel HERGAT, Vice-Président de la Communauté de Communes Cattenom et Environs, Maire d'Entrange,
- M. Jean-Marc COCQUYT, représentant de la Communauté de Communes Cattenom et Environs, Maire de Breistroff-la-Grande,
- M. Olivier KORMANN, représentant de la Communauté de Communes Cattenom et Environs, Maire de Rodemack,
- Mme Marie-Marthe DUTTA-GUPTA, représentante de la Communauté de Communes Cattenom et Environs, Maire de Fixem,
- M. Bernard VEINNANT, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Portes de France - Thionville, Maire de Basse-Ham,
- M. Alain REDINGE, représentant de la Communauté de Communes Cattenom et Environs, Maire de Gavisse,
- M. Patrick BECKER, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération « Portes de France – Thionville », Maire de Kuntzig,
- Mme Nathalie EVEN-POSTAL, représentante de la Communauté d'Agglomération Portes de France – Thionville,
- M. Laurent SCHULTZ, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Portes de France - Thionville, Adjoint au Maire de Yutz,
- M. Jean-Luc NIEDERCORN, représentant de la Communauté de Communes Bouzonvillois-Trois Frontières, Maire de Kirschnaumen,
- Mme Isabelle CORNETTE, Vice-Présidente de la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan, en charge de l'Environnement,
- M. Jean-François MEDVES, représentant de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch,
- M. Patrick RISSER, Président de la Communauté d'Agglomération Pays-Haut Val d'Alzette,
- M. Yves MULLER, Vice-Président de la Communauté de Communes Pays Orne-Moselle, Maire de Marange-Silvange,
- Mme Catherine LAPOIRIE, Vice-Présidente de la Communauté de Communes Rives de Moselle, Maire d'Ay-sur-Moselle,
- M. Armand BEMER, Vice-Président du Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine pour la Moselle,
- M. Armand SCHWEITZER, Président de l'Association Illangeoise Contre les Nuisances Industrielles,
- M. Patrice COSTA, Institut Européen d'Ecologie,
- Un représentant de l'association Ma Zone Contrôlée,
- M. Michel MARQUEZ, Responsable de l'Unité d'Accompagnement ATMO Grand Est,
- M. Pierre MERTZ, représentant de l'Unité Départementale Moselle CGT,
- M. Marc HOVER, Directeur Général des Services du Département de la Moselle,
- Mme Sophie MULLER, Principale du Collège de Cattenom,
- Mme Sabrina GREAU, Conseil Economique, Social et Environnemental Grand Est,
- M. Serge FEBVRE, Membre titulaire à la CCI de Moselle Métropole Metz, Vice-Président « Commerce »,

- M. Laurent WELTER, représentant de la Chambre d'Agriculture de la Moselle,
- Dr. Isabelle RENKES, Présidente du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins,
- M. Thilo BECKER, Délégué à la planification, à la construction et à l'aménagement de la Mairie de Trèves,
- M. Stefan METZDORF, Landrat Trier-Saarburg,
- M. Fabian SCHICKER, ADD Trier,
- M. Michael GRITTMANN, Association Bund Landesverband Saarland,
- M. Dan BIANCALANA, représentant du SYVICOL, Bourgmestre de la ville de Dudelange,
- M. Dan MICHELS, Lëtzebuerger Aktiounskomiteé géint Atomkraaft,
- M. François KINARD, Bourgmestre d'Aubange,
- M. Laurent TOUVET, Préfet de la Moselle,
- M. Philippe DESCHAMPS, Sous-Préfet de Thionville,
- M. Fabien CAILLY, Président du GIM'Est.



Mme Rachel ZIROVNIK, Vice-Présidente de la CLI de Cattenom, ouvre la séance à 9h40.

Elle annonce que la CLI compte une nouvelle représentante du CESER Grand Est, en la personne de Mme Sabrina GREAU, qui n'est pas présente pour la réunion.

1. Approbation du compte rendu de la réunion de la CLI du 19 avril 2024

Le compte rendu de la réunion de la CLI du 19 avril 2024 est approuvé à l'unanimité.

2. Bilan de la Visite décennale n°3 du réacteur n°4 et retours d'expériences sur l'ensemble des 3^e visites décennales

Mme la Vice-Présidente de la CLI donne la parole à M. Jérôme LE SAINT, Directeur du CNPE de Cattenom, puis à Mme Camille PERIER, Cheffe de la division de Strasbourg de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN), afin qu'ils présentent le bilan de la 3^e visite décennale du réacteur n°4 et les retours d'expériences sur l'ensemble des 3^e visites décennales (voir diaporamas correspondants).

Aucune question n'est posée à l'issue des deux présentations.

3. Programme de maintenance 2025 de la centrale de Cattenom

Mme la Vice-Présidente de la CLI donne la parole à M. Jérôme LE SAINT, Directeur du CNPE de Cattenom, afin qu'il présente le programme de maintenance de la centrale de Cattenom pour l'année à venir (voir diaporama correspondant).

A l'issue de la présentation, M. Roger SPAUTZ s'interroge sur le taux d'oxygène détecté dans les tuyaux lors des contrôles liés à la corrosion sous contrainte. Il sait qu'EDF, l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) et l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN) ne sont pas tout à fait en phase sur les mesures actuellement en cours. Il demande à obtenir des informations sur ces mesures en ce qui concerne la centrale de Cattenom.

M. Jérôme LE SAINT explique que les causes originelles de la corrosion sous contrainte sont toujours en cours d'investigation. La cause principale semble être la géométrie des lignes, même si 2 réacteurs sur 4 de la centrale de Cattenom ne sont pas concernés. Il rappelle que des tuyauteries ont été remplacées à neuf pour supprimer le phénomène de corrosion sous contrainte.

Une autre cause pourrait en effet être le taux d'oxygène dans le circuit primaire selon l'IRSN. Aucun écart n'a été détecté à Cattenom, mais les analyses sont en cours à l'échelle du parc national. Par ailleurs, des mesures de températures sur les tuyauteries sont effectuées sur les différents réacteurs. Il apparaît que les températures ne sont pas les mêmes d'un réacteur à l'autre, ce qui pourrait être une cause secondaire de la corrosion sous contrainte. Les conclusions seront données en temps voulu.

M. Roger SPAUTZ s'intéresse ensuite aux travaux préparatoires pour la réalisation d'un récupérateur de corium dans le réacteur n°1.

M. Jérôme LE SAINT explique que des contrôles dimensionnels sont effectués et que la qualité du béton est analysée afin de préparer les travaux en 2027. Aucune alerte n'a été donnée pour l'instant quant à la capacité de la centrale de Cattenom d'installer un récupérateur de corium.

Mme Marianne RUMMEL pose une question plus générale au sujet des études d'impact sur l'environnement. Elle souhaite savoir si elles seront menées de manière transfrontalière.

M. Jérôme LE SAINT répond qu'en effet, les études d'impact sont globales et ne s'arrêtent pas aux frontières.

4. Campagne de distribution de comprimés d'iode

Mme la Vice-Présidente de la CLI donne la parole à M. Ludovic NORMAND, du SIDPC de la Préfecture de la Moselle, afin qu'il présente la campagne de distribution de comprimés d'iode (voir diaporama correspondant).

A l'issue de la présentation, Mme la Vice-Présidente revient sur le taux de 40 % de retraits, et se demande s'il s'agit du taux de retrait par les particuliers.

M. Ludovic NORMAND indique qu'il s'agit en réalité des établissements recevant du public, pour lesquels des bons de retrait ont été envoyés. En ce qui concerne les particuliers, le taux sera identifié en fin de campagne, a priori à la fin de l'année 2024.

Mme la Vice-Présidente encourage ses collègues élus du périmètre 0-10 km à faire la promotion de la campagne, via leurs bulletins d'information communaux ou via PanneauPocket.

M. Bernard ZENNER confirme avoir mis l'information sur le PanneauPocket de sa commune. Il tient à préciser que les pastilles ne sont pas à prendre de son propre chef, mais seulement sur ordre du Préfet, lors d'un accident. Il fait la comparaison avec un extincteur, tous les établissements accueillant du public en possèdent même si personne ne souhaite un incendie. Il ajoute avoir reçu plusieurs remarques d'administrés au sujet de la date de péremption des comprimés d'iode. Or, sur les nouvelles boîtes, il n'y a plus de date de péremption.

Mme la Vice-Présidente s'interroge sur le nombre de personnes concernées par le périmètre 0-10 km.

M. Ludovic NORMAND annonce 1 000 000 d'habitants, avec un stock suffisant au niveau national. Il ajoute qu'une autre campagne est prévue dans 2 ans dans les pharmacies du périmètre 10-20 km avec, à terme, l'idée de ne plus faire de campagne, mais de distribuer les comprimés d'iode sans bon de retrait, au fil de l'eau.

Mme la Vice-Présidente, qui préside la CLI depuis 2016, constate que les retours d'expérience au fil des campagnes sont bien pris en compte. Des améliorations sont apportées au fur et à mesure, notamment en ce qui concerne la communication, et l'habitude rentre progressivement dans le quotidien des habitants de la zone couverte par le PPI (Plan Particulier d'Intervention).

5. Bilan des prélèvements dans l'environnement effectués le 1^{er} juillet 2024

Mme la Vice-Présidente de la CLI donne la parole à Mme Marion JEAMBRUN, Docteur en géochimie et Chargée d'études à la CRIIRAD (Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité), afin qu'elle présente un bilan des prélèvements effectués dans l'environnement en 2024 (voir diaporama correspondant).

M. Roger SPAUTZ aimerait comparer les chiffres du tritium organiquement lié relevés aux alentours de la centrale de Cattenom avec ceux d'autres centrales.

Mme Marion JEAMBRUN explique avoir déjà prélevé du tritium organiquement lié dans d'autres centrales et se souvient que les niveaux les plus élevés ont été observés dans la Loire à Saint-Laurent des Eaux, située à proximité de Dampierre et Belleville, lieu qui cumule les rejets de 3 centrales. A l'inverse, elle a observé que les rejets sont plus dilués dans la vallée du Rhône, car plus d'eau passe à cet endroit.

Mme Marianne RUMMEL demande si les prélèvements effectués sur les poissons sont normaux.

Mme Marion JEAMBRUN répond avoir déjà effectué des prélèvements sur des poissons, en faisant appel à des pêcheurs professionnels, ce qui a un coût. La facilité est de prélever des plantes aquatiques et des sédiments.

M. Jérôme LE SAINT affirme qu'EDF procède à des prélèvements sur la faune et la flore aquatiques, le lait et les œufs (notamment le tritium libre et le tritium organiquement lié). Les résultats sont mis à disposition du public. M. LE SAINT n'est pas surpris des résultats de la CRIIRAD, sensiblement identiques à ceux d'EDF, acceptables d'un point de vue sanitaire car sous les seuils réglementaires.

Mme Camille PERIER complète en expliquant que l'ASN demande régulièrement des analyses et procède également à des prélèvements lors des inspections qu'elle mène. Ces prélèvements sont réalisés à d'autres endroits que ceux contrôlés par EDF.

6. Evènement significatif sûreté relatif à la détection tardive de l'indisponibilité d'un capteur mesurant la pression de la turbine de l'unité de production n°3 (déclaration le 12 juillet 2024)

Mme la Vice-Présidente de la CLI donne la parole à M. Jérôme LE SAINT, Directeur du CNPE de Cattenom, puis à Mme Camille PERIER, Cheffe de la division de Strasbourg de

l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN), afin qu'ils présentent l'événement significatif sûreté déclaré le 12 juillet 2024 (voir diaporamas correspondants).

Aucune question n'est posée à l'issue de la présentation.

M. Jérôme LE SAINT évoque la déclaration à l'ASN d'un nouvel événement sûreté récent, au sujet de la mauvaise position d'une vanne sur une pompe d'alimentation en eau de secours des générateurs de vapeur (vanne en position fermée pendant une durée de 2h29) lors de l'arrêt pour maintenance de l'unité 2. Cet événement, sans conséquence réelle pour la sûreté, sera présenté lors de la prochaine CLI, le temps de pouvoir effectuer une analyse complète.

7. Point sur la source d'eau ultime du CNPE de Cattenom (travaux post-Fukushima)

Mme la Vice-Présidente de la CLI donne la parole à M. Jérôme LE SAINT, Directeur du CNPE de Cattenom, afin qu'il évoque le sujet de la source d'eau ultime de la centrale de Cattenom (voir diaporama correspondant).

Aucune question n'est posée à l'issue de la présentation.

8. Présentation du dispositif d'accueil des jeunes à la centrale de Cattenom

Mme la Vice-Présidente de la CLI donne la parole à M. Jérôme LE SAINT, Directeur du CNPE de Cattenom, afin qu'il présente l'accueil de la jeune génération au sein de la centrale pour leur faire connaître les métiers du nucléaire (voir diaporama correspondant).

A l'issue de la présentation, Mme la Vice-Présidente remercie le Directeur de la centrale pour la qualité de l'accueil des jeunes, qui constitue une véritable prise en charge et permet une découverte globale de l'installation. Elle connaît certains jeunes ayant été extrêmement satisfaits de leur expérience.

M. Stéphane VOGEL précise que des postes sont également prévus pour des personnes porteuses de handicap.

Suite à un documentaire qu'elle a dernièrement visionné sur les métiers du nucléaire, Mme Marianne RUMMEL demande si les actions présentées par M. le Directeur visent à améliorer les conditions de travail de tous ou bien ne concernent que les ingénieurs et les métiers très qualifiés.

M. Jérôme LE SAINT précise que son objectif consiste ici à faire connaître tous les métiers de la filière nucléaire pour agir sur les recrutements. Toutefois, il indique qu'EDF est très sensible aux conditions de travail des partenaires industriels, en insérant des clauses dans les contrats passés avec les entreprises (clauses sociales et environnementales). En outre, l'entreprise a créé une conciergerie qui aide les travailleurs venus de loin à trouver un logement à un prix acceptable.

Mme la Vice-Présidente ajoute que l'accueil de populations jeunes venant travailler sur le territoire est un souci des collectivités également.

M. Roger SPAUTZ s'interroge sur l'évolution du nombre de sous-traitants et du nombre de salariés EDF sur les 20 dernières années. Il aimerait savoir si le nombre de sous-traitants connaît une augmentation plus importante.

M. Jérôme LE SAINT évoque une relative stabilité sur les dix dernières années. Il y a eu une augmentation du nombre de salariés EDF entre 2010 et 2015 pour préparer les départs à la retraite nombreux entre 2015 et 2017, suivie d'une baisse légère jusque 2020 (d'environ 30 personnes sur 1 500). Depuis 2021, une nouvelle augmentation a été réalisée pour préparer le programme des 4^e visites décennales à venir. Il précise qu'EDF réinternalise certaines actions de maintenance, pour limiter le recours à la sous-traitance.

9. Points divers concernant la CLI

Mme la Vice-Présidente prend la parole pour évoquer les points suivants :

- Approbation du programme d'activités et du budget 2025

Ces deux documents sont approuvés à l'unanimité.

- Information sur la journée de la résilience

La CLI de Cattenom a participé à la journée nationale de la résilience (JNR), en organisant trois formations sur le territoire :

- la première destinée aux élus départementaux, sur le risque nucléaire, le 1^{er} juillet, dispensée par le cabinet ATRISC. Elle a pu livrer le témoignage de son voyage à Fukushima organisé par l'ANCCLI.
- la deuxième sous la forme d'un exercice de mise en application du plan communal de sauvegarde (PCS) de la commune de Cattenom en cas d'accident nucléaire, le 27 septembre. Le CNPE ainsi que les communes de Basse-Ham et de Boust ont participé comme observateurs.
- et la troisième, destinée aux petites entreprises du territoire de Thionville, sur le risque nucléaire, le 30 septembre, dispensée par l'Institut des Risques Majeurs (IRMA) et l'ASN.

Pour ces trois actions, la CLI de Cattenom a obtenu la labellisation « Tous résilients face aux risques » 2024, dont l'objectif consiste à acculturer tous les citoyens aux risques qui les environnent, qu'ils soient naturels ou technologiques.

M. Bernard ZENNER revient sur l'exercice organisé par la Mairie de Cattenom. Il s'agissait d'un exercice surprise, en conditions réelles (les adjoints n'étaient pas prévenus, certains n'étaient pas disponibles). Trois observateurs ont pris part à cet événement (les communes de Basse-Ham et Boust ainsi que la mission « Communication » de la centrale nucléaire).

Mme Maryse GROSSE en retient beaucoup d'enseignements, et salue l'engagement de tous les acteurs de la Mairie de Cattenom, qui ont joué le jeu. Elle annonce que la commune de Boust se pose la question d'organiser un exercice similaire en 2025.

Mme la Vice-Présidente félicite les deux communes pour cette initiative. Elle ajoute que c'est en effectuant ces exercices que les communes du Plan Particulier d'Intervention (PPI) prendront l'habitude de gérer le risque et que les bons gestes rentreront dans les pratiques. Elle considère la prévention comme étant fondamentale pour acquérir les bons réflexes, notamment auprès des nouveaux habitants arrivant sur le territoire.

M. Bernard ZENNER encourage toutes les communes à écrire et mettre en œuvre leur PCS (qui ne repose pas que sur le risque nucléaire). Il rappelle les récentes inondations en Espagne, ainsi que l'incendie de Lubrizol (Rouen) où les gens sont sortis alors qu'ils auraient dû se confiner. Dans ces situations, c'est bien le Maire qui est au premier plan.

Concernant la formation à destination des commerçants de Thionville, Mme la Vice-Présidente dresse le constat qu'il est très difficile de toucher ces acteurs car ils manquent de temps et assez souvent d'intérêt pour le sujet. Il s'agit d'une cible qui a besoin de cette information, mais qui reste très difficile à capter. Elle considère qu'il faut chercher d'autres moyens de les intéresser.

- Information sur le guide ANCCLI « Identification d'enjeux post-accidentels sur le territoire de Cattenom »

Mme la Vice-Présidente revient sur la démarche qui s'inscrit dans la continuité du livre blanc transfrontalier de l'ANCCLI : « Le post-accident : anticipation et préparation au cœur des réflexions des CLI transfrontalières ». Le guide a cherché à mettre en application les recommandations mentionnées dans le livre blanc.

La démarche a été engagée en parallèle et de manière complémentaire aux actions menées par l'ASN et le Comité directeur pour la gestion de la phase post-accidentelle (Codirpa) qui visent une mise à jour de la doctrine nationale sur le sujet et sa déclinaison dans les territoires.

Le but pour la CLI de Cattenom consistait à partager son expérience transfrontalière avec d'autres territoires.

Deux ateliers ont été organisés en 2022 sur le secteur de Thionville, en présence de représentants de la société civile de tous domaines (élus, représentants du secteur de la santé – humaine et animale –, du monde économique, d'un centre social, forces de l'ordre, représentants de l'éducation nationale...). Ces deux ateliers ont pris la forme d'une réunion d'identification des enjeux spécifiques au territoire de Cattenom avec et par les acteurs locaux, puis d'un atelier de discussion autour des enjeux suivants :

- › 1 - Le rôle des élus locaux en situation post-accidentelle
- › 2 - La gestion des conséquences des politiques d'évacuation
- › 3 - Les conditions de travail des travailleurs frontaliers
- › 4 - La gestion des activités agricoles (animaux) lors de la phase post-accidentelle
- › 5 - La gestion de l'information des acteurs du territoire
- › 6 - Les conséquences pour les activités économiques.

Le guide s'apparente à une note territoriale présentant les pistes de réflexion en matière de gestion post-accidentelle qui sont ressorties de cet atelier. Il est disponible sur demande auprès de la secrétaire de la CLI.

Mme la Vice-Présidente conclut la réunion à 11h47 en remerciant les participants de leur présence. Elle indique que la prochaine réunion, qui ne sera pas publique, aura lieu en mai 2025.

Metz, le 07 novembre 2024.

Rachel ZIROVNIK

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Rachel', written in a cursive style.